

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(3\)](#)
[Item Marie Moret à Edmond Turquet, 24 février 1888](#)

Marie Moret à Edmond Turquet, 24 février 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[24 février 1888](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)

Lieu de destination11, route de la Révolte, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Scripteur / Scriptrice[Inconnu](#)

Description

RésuméMarie Moret informe Edmond Turquet qu'elle a répondu à monsieur Lefèvre qu'elle ne peut augmenter le personnel de l'Association.

NotesLieu de destination : La route de la Révolte est le nom d'une ancienne voie construite pour relier Versailles à Saint-Denis et Compiègne en évitant Paris.

Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

Mots-clés

[Compliments](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

- [Lefèvre \[monsieur\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation1 p. (444r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

444
26

Guise, Familistère
24 Février 1888,

Je sens du fond du cœur
que mon mari me dit de
l'associer près de vous,

Marie Godin

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous infor-
mer que j'ai répondu hier à
M. Sefèvre que malheureusement
nous ne pouvons pas augmenter
notre personnel et qu'il n'y a
aucun poste vacant dans
aucun des services de l'asso-
ciation.

Je le regrette d'autant
plus que votre bienveillance est
acquise à cet homme.

Veillez agréer, Cher
Monsieur, l'assurance des
affectueux sentiments aux quels

Me. Curquet, Député.